

Bruxelles, le 20 novembre 2012

L'Union Européenne doit exercer une pression forte sur le Rwanda et l'Ouganda pour qu'ils cessent leur soutien au M23

Le Réseau Européen pour l'Afrique Centrale (EurAc) et ses organisations membres saluent la condamnation par l'Union Européenne, à l'issue de la réunion du Conseil des Affaires Extérieures du 19 novembre 2012, du groupe rebelle M23 et des autres groupes rebelles responsables de la grave détérioration de la situation sécuritaire au Nord-Kivu. EurAc salue également la volonté de l'UE de soutenir la création tant d'un Envoyé Spécial de l'Union Africaine que d'un représentant spécial des Nations Unies, ce dernier devant faciliter le dialogue régional. Néanmoins, EurAc continue de plaider en faveur d'un envoyé spécial unique sous l'égide de l'UA et des Nations unies.

Après 5 jours d'affrontements intenses entre le M23 et les Forces Armées de la RDC (FARDC), les rebelles du M23 ont réussi à avancer jusqu'aux portes de la ville de Goma. Les dernières nouvelles parlent d'une prise de la ville par le M23, et notamment l'aéroport militaire. Les répercussions de la reprise des affrontements armés au Nord-Kivu depuis avril se font également sentir dans d'autres provinces : les mouvements des troupes des Forces Armées de la RDC (FARDC) vers les zones de combat avec le M23 ont permis à d'autres groupes armés rebelles d'occuper nombre de leurs anciennes positions militaires.

Cela se traduit par la mort des populations civiles par centaines, du viol des femmes et des fillettes, de l'enrôlement de force des enfants dans des groupes rebelles, des pillages et des déplacements des villages entiers. Plus de 750.000 congolais ont fui leurs villages et maisons depuis le début des affrontements en avril, causant une très grave crise humanitaire dans l'est de la RDC. Face à l'avancée du M23, des milliers de déplacés ont abandonné les camps de réfugiés au nord de Goma, cherchant refuge soit dans la ville soit dans d'autres camps de déplacés.

Le rapport du groupe d'experts des Nations-Unies confirme les accusations relatives au rôle du Rwanda dans ce conflit armé à l'Est de la RDC : appui militaire direct aux rebelles du M23, facilitation du recrutement, facilitation des désertions des FARDC, approvisionnement en armes et en munitions, informations et conseils politiques. La chaîne de commandement compte Bosco Ntaganda et remonte jusqu'au Ministère de la Défense Rwandais le général James Kabarabe. Le rapport contient aussi les preuves du soutien que le gouvernement Ougandais a apporté à la rébellion du M23, en termes de renforcement des troupes, d'assistance technique et stratégique et de facilitation des relations externes.

Depuis la première fois que son armée est entrée sur le territoire congolais en 1996, le Rwanda n'a cessé de nier toute responsabilité dans la déstabilisation de l'Est de la RDC.

Face aux accusations contenues dans le rapport des Nations-Unies, le régime de Kigali a maintenu ce positionnement et s'est attaché à réfuter, devant ses partenaires au développement, ces accusations.

Malgré toutes ces preuves, EurAc déplore le fait que l'UE a démontré, une nouvelle fois, un manque de cohérence dans le langage utilisé dans les Conclusions du Conseil : en effet, s'il est fait référence aux soutiens extérieurs, dont bénéficie le M23, le Rwanda et l'Ouganda ne sont pas cités en tant que tels, comme responsables de la reprise du conflit en RDC.

Par ailleurs, EurAc s'inquiète de l'affaiblissement du gouvernement Congolais - un gouvernement déjà affaibli par un processus électoral contesté et qui l'est encore davantage du fait de la menace que fait peser le M23 sur la stabilité de toute la partie Est du pays, même au-delà des Kivu.

EurAc salue la décision prise par les Nations Unies d'imposer des sanctions contre Sultani Makenga, rebelle du M23, accusé d'être à l'origine des violations des droits de l'homme et de la violation de l'embargo sur les armes en RDC. Il faudra s'assurer que ces sanctions soient mises réellement en application et qu'elles soient élargies à tous les responsables des violations de droits de l'Homme dans la région.

EurAc salue également les efforts de la CIRGL en faveur de la résolution de la crise à l'Est de la RDC. Néanmoins, EurAc doute fortement de ce qu'une solution puisse venir de cet ensemble sous-régional, dont sont membres deux pays accusés d'être parties prenantes du conflit armé. Dès lors, envisager la mise en place d'une force internationale neutre n'est pas la solution. EurAc estime que la surveillance de la frontière entre le Rwanda et la RDC - une mesure effectivement nécessaire - devrait être assurée par la Monusco, dotée d'un nouveau mandat et bénéficiant d'un renforcement en troupes et en équipement adéquat.

Dans ce contexte, la communauté internationale ne doit pas se contenter d'actions symboliques, isolées et non-concertées à l'encontre du Rwanda. La situation actuelle exige plus de fermeté face aux pays qui contribuent à l'instabilité de la RDC et plus de pression sur et de soutien au gouvernement congolais.

EurAc et ses membres demandent à l'Union Européenne et à ses Etats membres de:

- Condamner fermement le soutien du Rwanda et de l'Ouganda au M23 et exiger de ces deux pays qu'ils cessent tout appui à cette rébellion et la condamnent ;
- Arrêter l'aide budgétaire de l'UE au Rwanda, respectant ainsi la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou par rapport aux critères de respect des Droits de l'Hommes et de la démocratie, qui sont des conditions nécessaires pour octroyer l'aide budgétaire ;
- Inciter les Etats membres à cesser leur coopération militaire et à reprogrammer leur aide budgétaire au Rwanda dans la mesure où le gouvernement du Rwanda a appuyé une rébellion dans un pays voisin, la RDC ;
- Suite à l'imposition des sanctions contre Sultani Makenga, demander au comité des sanctions de l'ONU de prévoir des sanctions ciblées contre d'autres hauts responsables rwandais (dont le général James Kabarebe), ougandais et congolais, qui ont été actifs dans la déstabilisation

de l'Est de la RDC et qui sont directement ou indirectement responsables des crimes commis à l'encontre des populations civiles ;

- Se montrer plus déterminés dans leur dialogue avec le Gouvernement congolais, la CIRGL et l'Union africaine pour trouver une solution efficace et durable aux conflits armés en RDC
- Soutenir la création, de manière urgente, d'un Envoyé spécial pour les Grands Lacs sous l'égide de l'ONU et de l'UA afin de lancer un processus politique pour arrêter la violence, en collaboration étroite avec la CIRGL. Il est essentiel d'exiger la transparence dans les négociations avec le M23 et les autres groupes armés. A moyen terme, cet envoyé spécial devrait travailler en vue de la stabilisation de la région, ce qui implique le traitement des facteurs structurels de conflictualité dans la région.
- Mener un dialogue politique franc avec le Gouvernement congolais afin qu'il définisse une nouvelle approche pour la stabilisation de l'Est du pays et qu'il fasse preuve d'une plus grande volonté politique dans la réforme du secteur de sécurité. EurAc appelle l'UE à prioriser le renforcement de la Mission des Nations Unies au Congo en lui accordant, notamment, des responsabilités dans la coordination de cette réforme stratégique pour l'avenir du pays. .
- Plaider afin que la protection des populations et des acteurs de la société civile, notamment des défenseurs des droits humains, soient au cœur des interventions des autorités congolaises et des Nations-Unies. Il est nécessaire d'allouer un financement afin de répondre à la crise humanitaire actuelle, qui ne va que s'aggraver du fait des évolutions sur le terrain de ces dernières heures.

Pour plus d'informations contacter :

Donatella Rostagno

Secrétaire Exécutif d'EurAc

Tél : +32 2 213 04 00

e-mail : donatella.rostagno@eurac-network.org

www.eurac-network.org